

Christophe Baechler – Route des Chesaux 58 – 1633 VUIPPENS

Tél. 079 387 6874

interclub@badminton-fribourg.ch

www.badminton-fribourg.ch

MANUEL IC 2020/2021

DIRECTIVES

ADRESSES DES RESPONSABLES INTERCLUB AFB

**COMPLEMENT AU REGLEMENT
DU CHAMPIONNAT SUISSE INTERCLUB**

JUILLET 2020

DIRECTIVES

REGLEMENT

Sont applicables : le [Règlement IC LNA à 4^e ligue de Swiss Badminton](#);
le [Règlement pour la 5^e ligue de Swiss Badminton](#);
la [Procédure de recours de Swiss Badminton](#).

Tous ces règlements sont publiés sur le site Internet de *Swiss Badminton*.

CALENDRIER DES MATCHS

Chaque club doit compléter sur le site internet de *Swiss Badminton* le calendrier IC de ses équipes de 3^e, 4^e et 5^e ligue jusqu'au **31 juillet au plus tard**. Si le club visiteur n'a pas, jusqu'au 20 août contacté le club recevant, les dates sont considérées comme définitives.

MODIFICATIONS DE PROGRAMME EN COURS DE CHAMPIONNAT

Les Dates IC sont à convenir selon le règlement IC. Les déplacements ne sont autorisés qu'avec l'accord mutuel des deux parties avec les restrictions suivantes :

Deux semaines avant la date prévue, les rencontres ne peuvent plus être déplacées à l'exception des cas de force majeure. Si une équipe ne peut se présenter au complet, deux matchs par joueur absent sont perdus par w.o. L'équipe qui n'est pas complète décide des matchs qui ne seront pas disputés mais doit le communiquer à temps à l'équipe adverse.

Les simple-messieurs sont supprimés comme suit : d'abord le SM3 et ensuite le SM2. Lors de la saisie électronique, les joueurs manquants sont saisis mais marqués comme pas présentés.

REPLISSAGE DES FEUILLES DE MATCHS

Les [feuilles de matchs](#) seront remplies lisiblement (caractères d'imprimerie) et correctement, en respectant notamment les points suivants :

- no du tour,
- date de la rencontre,
- marque des volants utilisés,
- no et le nom d'équipe (les abréviations de noms de clubs sont interdites),
- no de licence **de chaque joueur pour chaque match**,
- classement **de chaque joueur pour chaque match**,
- ordre en simple messieurs selon **le classement dynamique du mardi 12h00**,
- signature des deux chefs d'équipes.

En cas de non présentation de l'adversaire le remplissage de la feuille de matchs reste obligatoire : l'équipe présente a alors aussi à sa charge de remplir le no et le nom de l'équipe absente.

En cas de volonté de **profêt**, un court résumé du motif de celui-ci doit être écrit.

L'équipe recevante est responsable de remplir la feuille de résultats sur le site internet de *Swiss Badminton*, du remplissage correct de la feuille de match, excepté de la partie réservée à l'équipe adverse.

Lors de l'inversion autorisée d'une rencontre du calendrier, la feuille de résultats doit être rempli conformément au calendrier initial.

VOLANTS OFFICIELS

En raison des conventions de partenariat établies avec les différents fournisseurs de volants, nous vous communiquons ci-dessous [les volants officiels pour la saison 2020/2021](#) :

Catégorie 1 (valable pour toutes les compétitions en Suisse)

Babolat 1	FZ Forza VIP	Oliver APEX 100
Perfly FSC 990	Victor Gold Champion	Yang Yang 300 B
Yonex-AS-50	Yonex-AS-40	

Catégorie 2 (valable pour les 3e-4e ligue et les tournois régionaux)

Perfly FSC 960	Victor Champion No. 1	Yonex AS30
----------------	-----------------------	------------

5^e ligue

Tous les volants à plumes ou plastiques sont autorisés.

De plus, les volants officiels doivent porter sur la boîte l'autocollant officiel de volants Swiss Badminton, lesquels sont livrés par les importateurs (voir liste ci-dessus).

Les équipes et joueurs qui se feraient surprendre entrain d'employer des volants non-officiels pendant les interclubs ou les tournois de rangs, seront mis à l'amende conformément au règlement de Swiss Badminton.

ANNONCE DES RESULTATS

Les résultats doivent être saisis sur www.swiss-badminton.ch **au plus tard le jour après la rencontre.** En cas de problème vous pouvez toujours contacter le responsable IC de l'AFB pour demander une prolongation du délai.

AMENDES

Le non-respect des points susmentionnés entraîne une amende selon la liste des amendes publiée par *Swiss Badminton*.

Les amendes sont à payer dans les 30 jours au compte de l'AFB. En cas de non-paiement dans les délais, l'équipe sera disqualifiée après avertissement préalable.

RECOURS

Les procédures de recours sont prévues dans le règlement des voix de droit de *Swiss Badminton*.

La première instance de recours contre une décision du responsable IC de l'AFB est le comité central de *Swiss Badminton*.

RESTRICTION

La restriction qui suit ne s'applique pas à la meilleure ligue d'un club. Elle n'est valable qu'en 3^e et 4^e ligues fribourgeoises et ne s'applique qu'aux joueurs adultes, c'est-à-dire plus âgés que U19.

Un joueur ou une joueuse classé TOP, A ou B en simple au 15 aout, ne peut pas jouer en 3^e et 4^e ligues fribourgeoises.

Suite à la suppression de toute promotion/relégation à la fin de la saison 2019/2020 et après consultation des clubs, la liste de la saison 2019/2020 fait toujours foi.

PROMOTION RELEGATION

Le système de promotion relégation, sous réserve de modifications, est le suivant :

1. Les 1^{ers} des groupes de 3^e ligue jouent durant la semaine du **19 au 25 avril 2021** un match de barrage (aller : AFB-31/AFB-32 - retour : AFB-32/AFB-31) pour la promotion en 2^e ligue.
2. Les derniers des groupes de 3^e ligue sont relégués en 4^e ligue.
3. Les 2 premiers des groupes de 4^e ligue sont promus en 3^e ligue.

Les cas suivants peuvent entraîner des modifications du système :

1. Relégation de plus d'une équipe de 2^e en 3^e ligue
2. Retrait d'équipe en cours de championnat.
3. Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de *Swiss Badminton*.

RETRAIT D'ÉQUIPE OU RENONCIATION A UNE PROMOTION

Si des équipes de 4^e ligue renoncent à la promotion le relégué le mieux classé de 3^e ligue est repêché.

La renonciation à une promotion ou le retrait d'une équipe doit être annoncé par écrit avant le 30 mars au responsable IC de l'AFB.

Restent réservées toutes décisions du D-Compétition de *Swiss Badminton*.

ADRESSES DES RESPONSABLES IC AFB

Club	Prénom NOM	Téléphone	Email
BC Avry	Pascal PILLONEL	079 394 4850	paspillon@gmail.com
BC Bulle	Kevin SCHINDLER	077 425 3794	schindlerkevin@hotmail.fr
BC Corminboeuf	Claude ROBATEL	079 362 6161	presidence@bccorminboeuf.ch
BC Düdingen	Nicolas THELER	079 523 8842	nicolas.theler@gmx.ch
BC Fribourg	Samuel VOLERY	079 815 9900	samuel.volery@geconnect.ch
BC Glâne	Steve CORNU	076 576 6906	steve_cornu@hotmail.com
BC Granges-Paccot	Stéphane CUENNET	079 818 6664	s.cuennet@gmail.com
BC Gruyères	Lucie BEAUD	079 528 7550	luciebeaud04@gmail.com
BC Gurmels	Dominique FLUECK	079 124 0533	df@sensemail.ch
BC Hauterive	Tamara SCHOUWEY	079 634 3798	comite@bc-hauterive.ch
BC Kerzers	Sven FORSTER	079 213 8885	svfo@bluewin.ch
BC Le Looping Autigny	Daniel RAPPO	079 680 7453	djrappo@bluemail.ch
BC Marly	Christof KATZENBERGER	076 27 44 222	C_katzenberger@hotmail.com
BC Murten	Didier HUGUENOT	079 610 6464	d.huguenot@bluewin.ch
BC Neirivue	Aurélien GURTNER	079 566 0394	gurtner_aurel@bluewin.ch
BC Payerne	Chloé FIVAZ	079 391 4012	cfivaz97@gmail.com
BC Rechthalten	Fabio MOLINARI	079 220 1741	fabiomolinari80@hotmail.com
BC Riaz	Cédric SEBASTIANI	079 299 1613	c.sebastiani77@me.com
BC Schmitten	Céline ANDRI	076 429 2399	celine.andri@gmail.com
BC Tifers	Thomas LUETHI	079 394 6977	toemu96@hotmail.com
BC Villars-sur-Glâne	Chloé FIVAZ	079 391 4012	cfivaz97@gmail.com
BC Wünnewil			